



ADOS / ADULTES 2 : Pratiquer

Parcours personnalisé non diplômant musique

(dès 11 ans, ou la fin de 1^{er} cycle, durée 3 ou 4 ans)

C'est le temps de la consolidation des compétences opérationnelles afin de construire un projet personnel et pratiquer en groupe l'esthétique de son choix.

- ◆ **INSTRUMENT** : l'apprentissage se poursuit selon les mêmes modalités que pour le cycle débutant. *Durée : 30 min.*
- ◆ **ENSEMBLE** : la pratique collective est fondamentale et permet, au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets ambitieux. *Durée : 1h à 1h30 par semaine selon l'ensemble choisi (cf descriptif des ensembles)*
- ◆ **MODULES** : (cf descriptif des modules)

Attention : *Parcours comportant deux années de module technique obligatoire. A l'issue des deux années l'élève doit avoir fait au moins un module par an.*

SUIVI PÉDAGOGIQUE :

Durant tout le cursus ados/adultes, le suivi prend appui sur le dossier de l'élève.
A la fin de chaque cycle, un entretien individuel de bilan et d'orientation permet de construire la suite du parcours.